



## APPEL DE CANDIDATURES

### Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité de Lac-Simon est présentement en appel pour combler deux (2) postes de membres citoyens au sein de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le Comité est composé de deux (2) sièges, dont un substitut, réservés aux membres du Conseil et cinq (5) sièges réservés aux membres citoyens. Il a pour fonction d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil municipal sur des questions concernant l'urbanisme, le zonage et le lotissement. Il doit notamment étudier et formuler un avis au Conseil pour toute demande de dérogation mineure.

Le CCU se réunit en séance régulière et occasionnellement, il peut se réunir en séance extraordinaire. En tout temps, les rencontres se tiennent en respectant les consignes émises par la Santé publique du Québec.

Les personnes ayant un intérêt ou des connaissances liées à l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'architecture ou des domaines connexes peuvent transmettre une lettre de motivation décrivant leurs motifs à siéger au Comité et un *curriculum vitae* (optionnel).

**Les membres du CCU doivent impérativement être résidents permanents ou occasionnels sur le territoire de la Municipalité de Lac-Simon.**

Les candidatures doivent être transmises au plus tard le 6 mars 2026 à l'attention de Monsieur Benjamin Furtado, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, par courriel à [dir.urbanisme@lac-simon.net](mailto:dir.urbanisme@lac-simon.net).

Vous pouvez consulter le *Règlement U-16-4 constituant le Comité consultatif d'urbanisme* en faisant une demande par écrit à l'adresse courriel ci-dessus.